mexens

VALOREM

Projet éolien de Kerien



Madame, Monsieur,

Un projet de parc éolien est actuellement à l'étude sur la commune de Kerien. Après plusieurs années d'études, le projet a été retravaillé afin de tenir compte des contraintes identifiées sur le territoire. La nouvelle configuration prévoit aujourd'hui **5 éoliennes.**

Avant le dépôt d'une demande d'autorisation auprès des services de l'État, le forum d'information permettra de présenter la nouvelle configuration du projet et de répondre aux questions des habitants.

Sur place, vous pourrez consulter les panneaux d'information, découvrir les résultats des études, visualiser des photomontages du futur parc et échanger directement avec l'équipe en charge du projet.

Ce rendez-vous permettra notamment d'aborder l'emplacement des éoliennes, leur visibilité dans le paysage, les mesures prévues pour limiter les impacts et les prochaines étapes du projet.

> Actualité

Le projet éolien de Kerien évolue : venez découvrir sa nouvelle configuration lors d'un forum d'information organisé

le jeudi 5 novembre 2026 de 17h30 à 20h30, à la Maison des Associations de Kerien, 8 rue des Chasseurs

Entrée libre : chacun peut venir à l'heure qui lui convient.

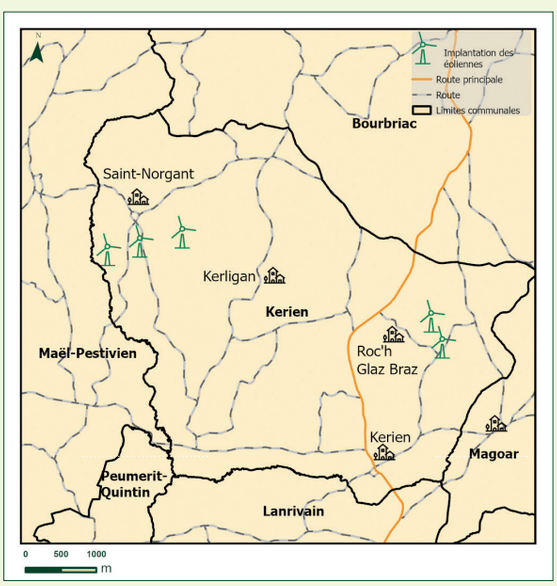
Le projet aujourd'hui

5 éoliennes

150 m de hauteur maximale en bout de pale

117 m de diamètre maximal du rotor

18 à 21 MW de puissance totale



L'histoire du projet

2018-2023 - Premières études
Réalisation des études pour un projet initial de 8 éoliennes à Kerien.

Dépôt d'une première demande d'autorisation
Une première version du projet est déposée auprès des services de l'État pour instruction.

2023

2024

Identification d'une contrainte aérienne
Un couloir aérien est identifié par la Direction Générale de l'Aviation Civile sur la zone. Le projet est rejeté en l'état et doit être revu.

Reprise du développement du projet

2025

Aujourd'hui : Le projet est repensé et compte désormais 5 éoliennes.

Les prochaines étapes :

2026

Novembre 2026
Forum d'information ouvert au public.

Décembre 2026
Dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

2027-2028
Instruction du dossier et enquête publique.

Construction et mise en service, sous réserve des autorisations.

2029-2032*

** Calendrier prévisionnel susceptible d'évoluer selon l'instruction du dossier et les autorisations obtenues.*

Pour toute question vous pouvez contacter :

Basile DERVAUX
Chef de projet
eolien.concertation@mexens.com

mexens.com/projets/kerien

À quoi servira le projet ?

Le parc éolien de Kerien produira une électricité locale et renouvelable, en complément d'autres moyens de production. Il contribuera ainsi à la transition énergétique et à la réduction du recours aux énergies fossiles.

Il générera également des recettes fiscales pour les collectivités locales (Commune de Kerien, Guingamp-Paimpol Agglomération, Département), pendant toute la durée d'exploitation du parc.

Ces recettes pourraient atteindre jusqu'à **250 000 €** par an, réparties entre les collectivités concernées.

Nos engagements pour le cadre de vie

Si le parc éolien est autorisé, plusieurs mesures seront mises en œuvre afin de préserver le cadre de vie des habitants et l'environnement local.

Ces mesures comprendront notamment :

- **Étude acoustique après mise en service ;**
- **Plantations de haies ;**
- **Bourse aux arbres pour les riverains situés à proximité du projet ;**
- **Replantation et restauration de haies bocagères ;**
- **Suivi environnemental du parc éolien durant toute la durée d'exploitation.**

Ne pas jeter sur la voie publique.

VALOREM

mexens